

REUNION ASSOCIATIONS CYCLISTES DU 12/12/23
**TRAMWAY 2028 – RÉALISATION DE L'AXE EST-OUEST
 DU TRAMWAY DE CAEN LA MER**



C3.01-AVP-CR-MOEG-2300929-1

ORDRE DU JOUR

1. Les principes des aménagements cyclables
2. Carrefours types
3. Les aménagements à l'échelle de la ville
4. Exemple d'insertion

1

Les principes d'aménagements cyclables

NOUVELLES RECOMMANDATIONS - GENERALITES

Généralités

L'objectif est d'augmenter la part modale du vélo, par des aménagements plus adaptés. Le vélo est pris en compte comme un mode de déplacement à part entière, qu'il faut mieux protéger pour développer la pratique.

2 techniques pour rendre les voiries cyclables :

- Séparer les vélos du trafic motorisé sur les grands axes, où le trafic motorisé est rapide et dense, et où la géométrie le permet
- Mélanger les trafics sur les axes secondaires, après y avoir réduit le trafic motorisé (en volume et en vitesse).

V85 VITESSE LIMITE RÉELLEMENT PRATIQUÉE	TRAFIC MOTORIZÉ EN UNITÉS DE VÉHICULE PARTICULIER PAR JOUR (DANS LES DEUX SENS)	DÉBIT CYCLISTE SOUHAITÉ (EN NOMBRE DE VÉLOS PAR JOUR)		
		RÉSEAU CYCLABLE SECONDAIRE (TRAFIC INFÉRIEUR À 750 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE PRINCIPAL (TRAFIC COMPRIS ENTRE 500 ET 3000 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRAFIC >2000 CYCLISTES/JOUR)
30 KM/H OU MOINS	< 2000	Trafic mixte	Vélorue ou trafic mixte	Vélorue ou piste cyclable
	2000 À 4000		Bande cyclable ou trafic mixte	Piste cyclable
	> 4000	Piste ou bande cyclable		
50 KM/H	< 1500	Trafic mixte		Piste cyclable
	1500 À 6000	Piste ou bande cyclable		
	> 6000			
70/80 KM/H	< 1000	Trafic mixte	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/bande dérasée de droite	Piste cyclable
	1000 À 4000	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/bande dérasée de droite	Piste cyclable ou voie verte	

NOUVELLES RECOMMANDATIONS

L'interface avec les transports en commun

Parution d'un guide spécifique, pour intégration des nouveaux principes français dans le cas des carrefours tramway.



LA LOI LOM

Loi LOM

Formes d'aménagement considérées comme des aménagements cyclables

- Bandes et pistes cyclables
- Zones de rencontre
- Voies vertes
- Aires piétonnes
- Couloirs mixtes bus/vélo (si les autres aménagements ne sont pas possibles)

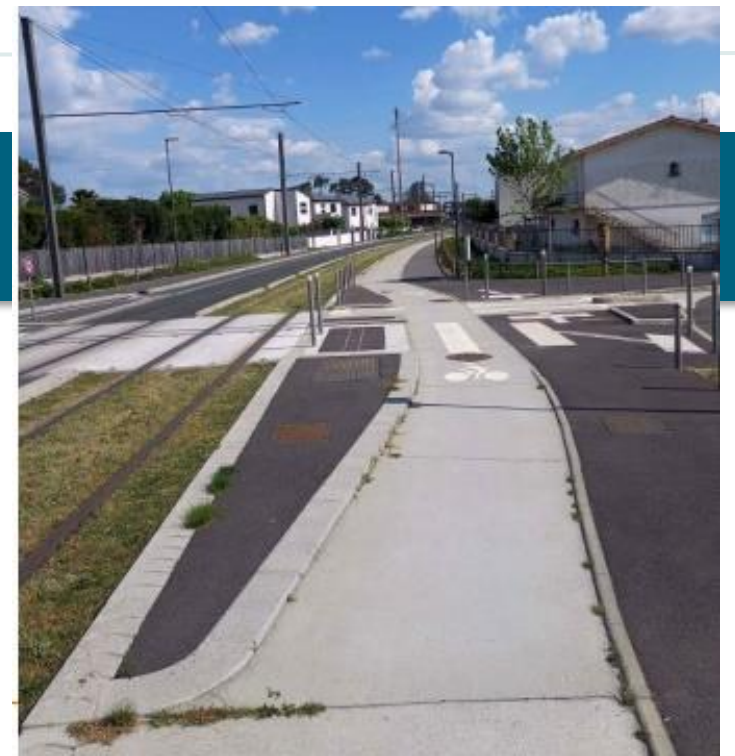
- Nota : les zones 30 ne sont pas considérées comme des aménagements cyclables, même si les flux de véhicules y sont réduits en vitesse et en volume.



LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENTS CYCLES

- créer des aménagements continus, qui se raccordent aux aménagements cyclables existants ou en projet s'ils existent ou bien renvoient les vélos dans la circulation générale.
- tenir compte des girations des cycles
- éloigner si nécessaire les cycles d'un mouvement tournant VL lorsqu'ils se trouvent dans un angle mort
- éloigner les cycles de la plateforme tram lors de traversées de plateforme
- trouver la bonne répartition cyclistes/piétons, quitte à proposer des zones piétonnes sur les secteurs contraints.
- mettre en œuvre un revêtement dissocié sur la piste cyclable
- Avoir une différence altimétrique entre trottoir et piste cyclable

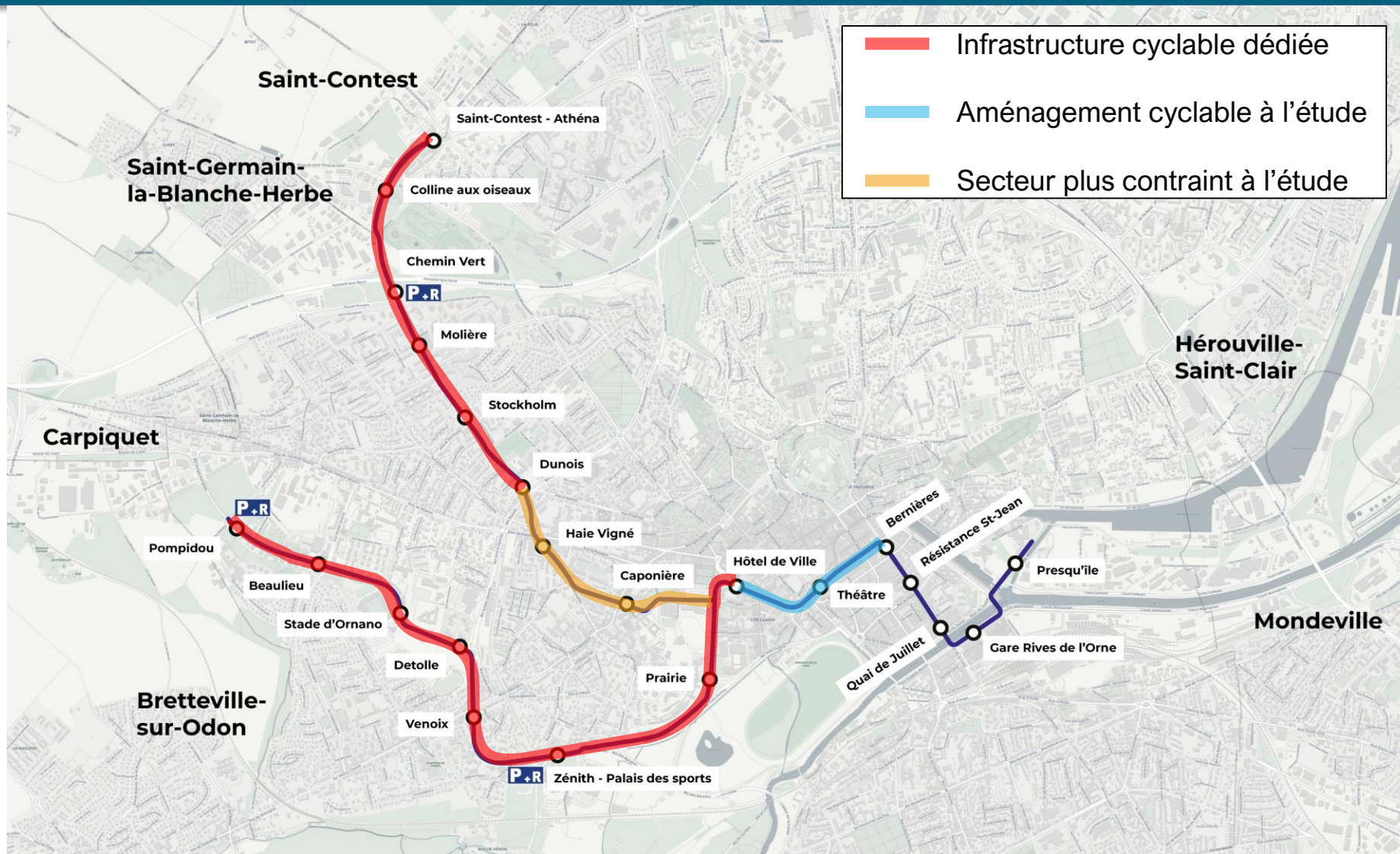
Exemple de revêtement dissocié



2

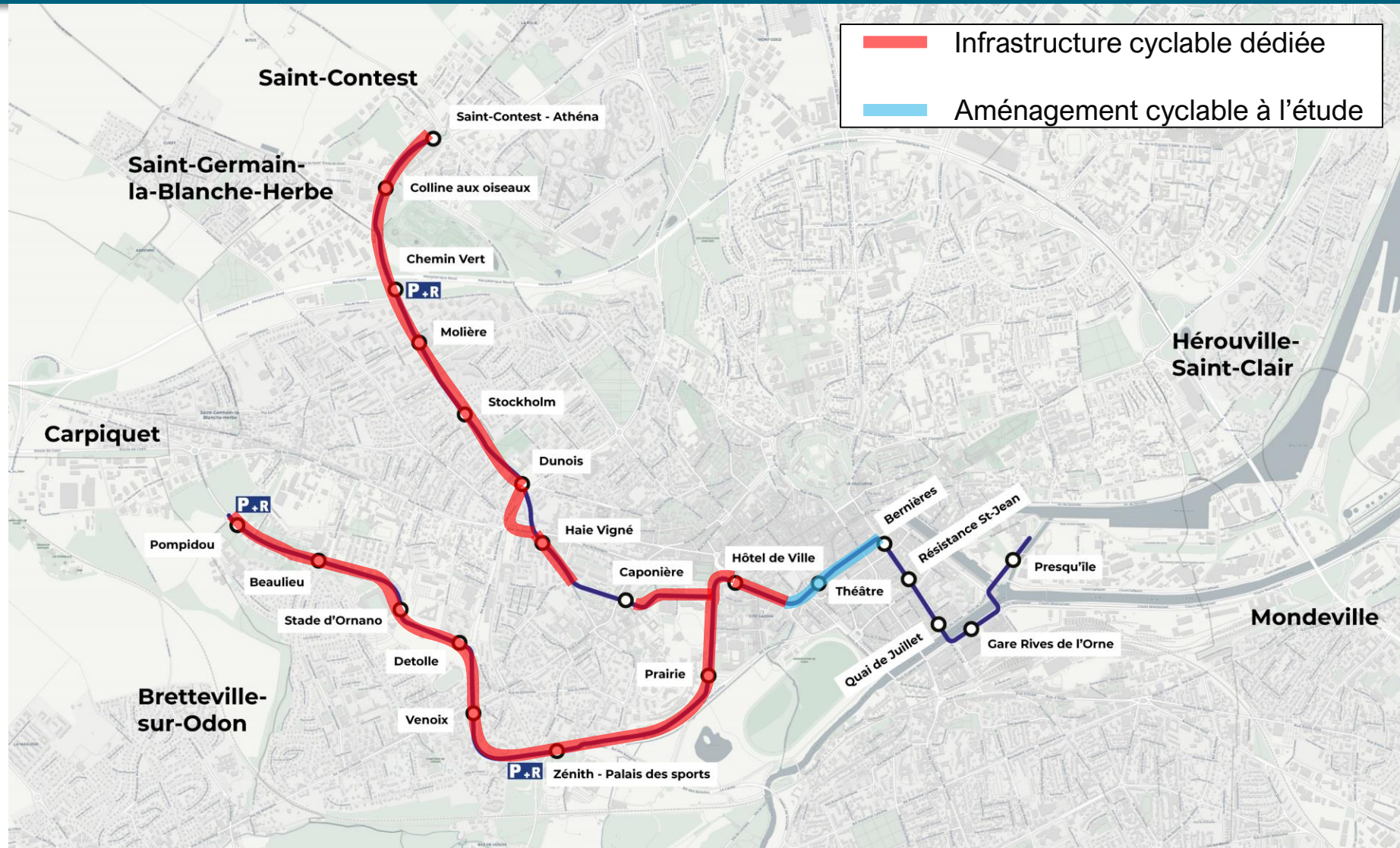
PLAN GENERAL DE LA LIGNE ET DES PISTES CYCLABLES

PLAN GENERAL DE LA LIGNE ET DES PISTES CYCLABLES CONCERTATION



C3.01-AVP-CR-MOEG-2300929-1

PLAN GENERAL DE LA LIGNE ET DES PISTES CYCLABLES APRÈS CONCERTATION



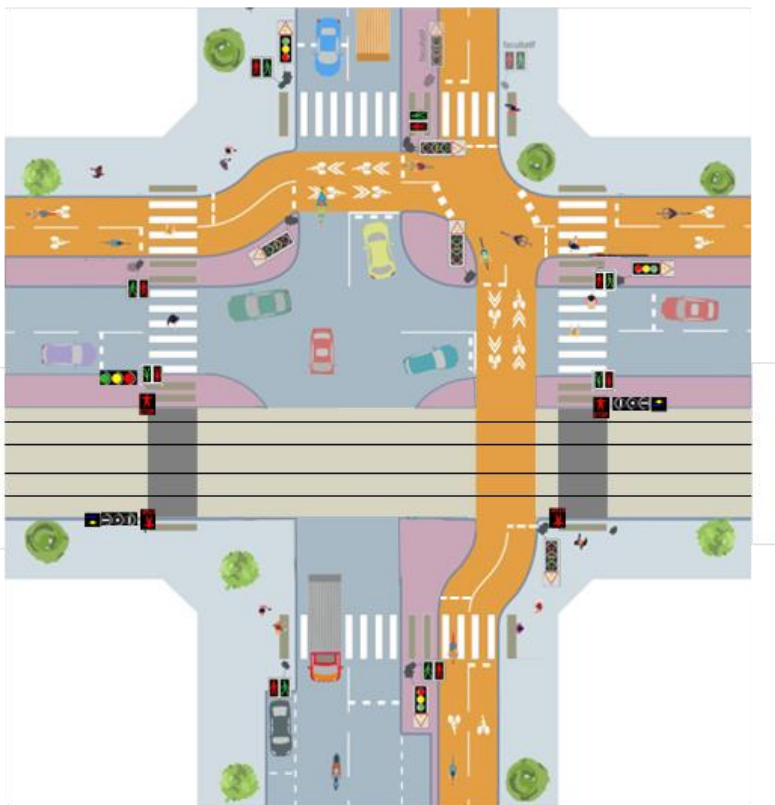
C3.01-AVP-CR-MOEG-2300929-1

2

Traitements type de carrefours

TRAITEMENT CARREFOURS CYCLES: RECOMMANDATIONS CEREMA

Croisement de 2 axes cyclables structurants

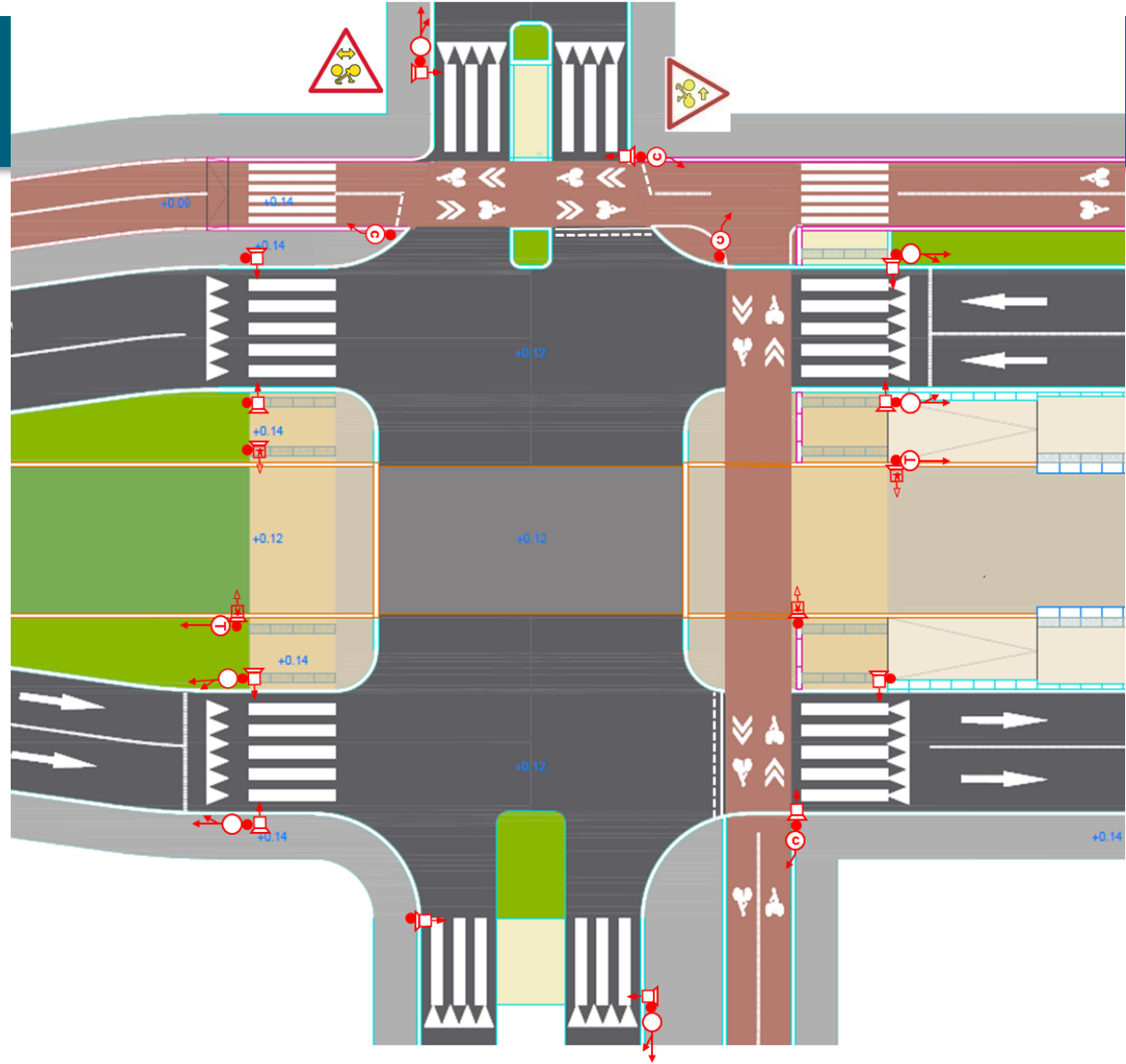
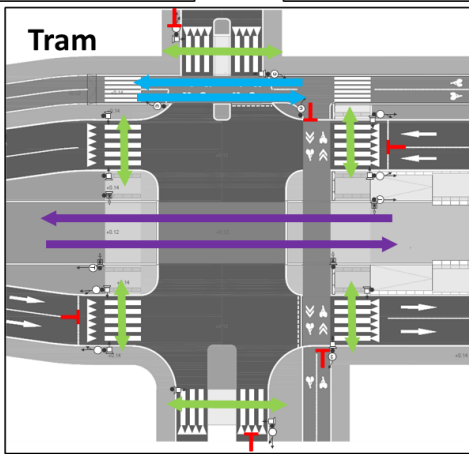
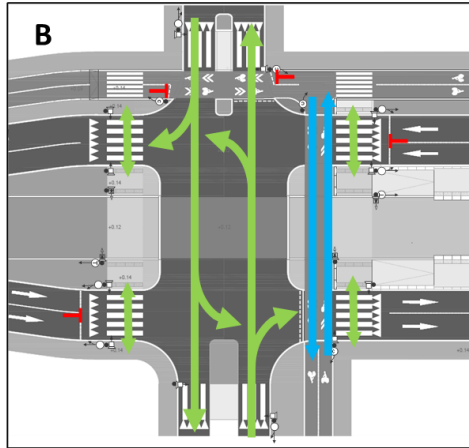
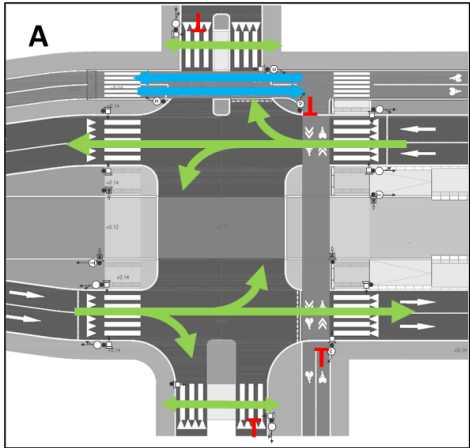


Croisement d'un axe cyclable structurant avec un axe non-aménagé pour les vélos



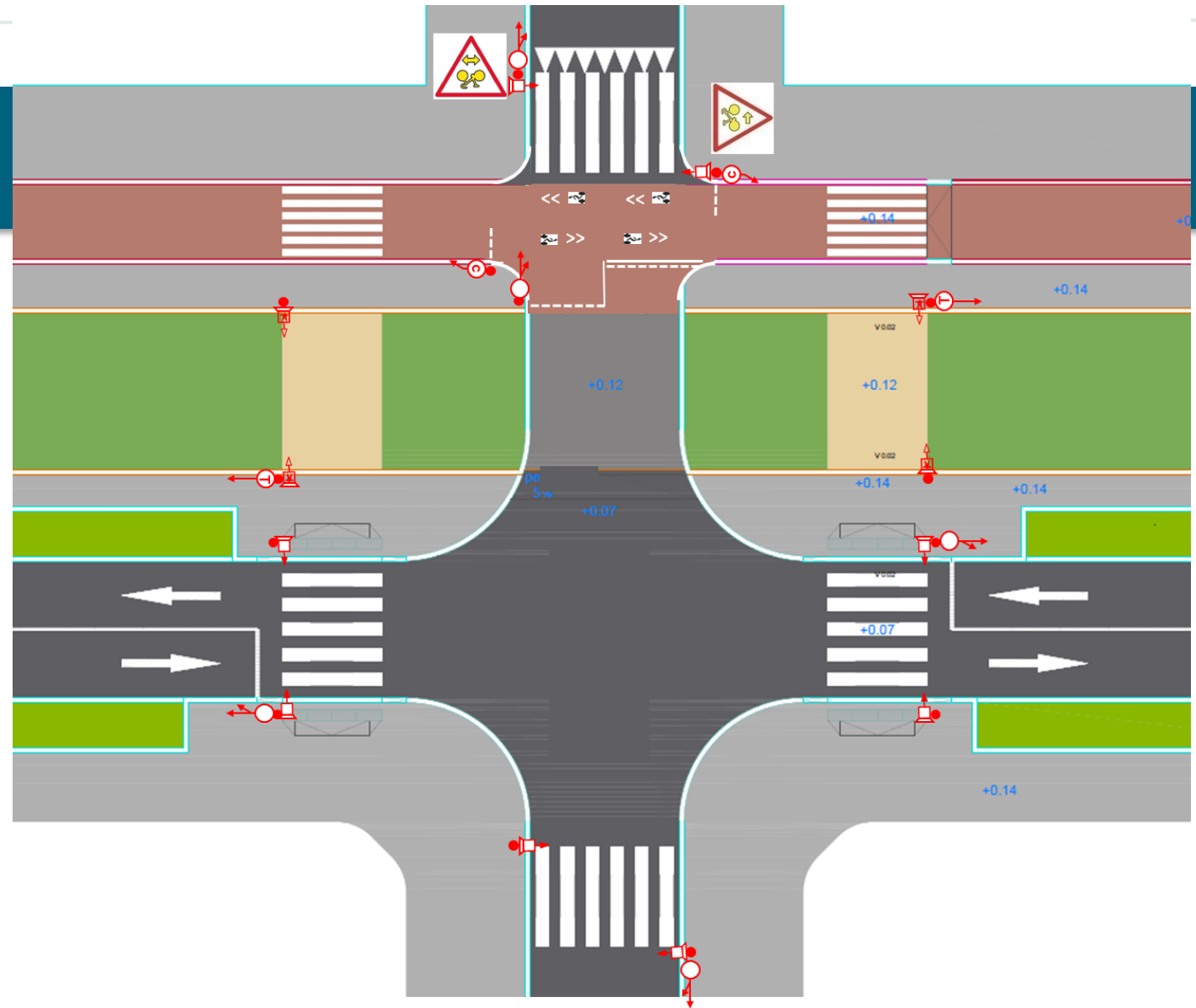
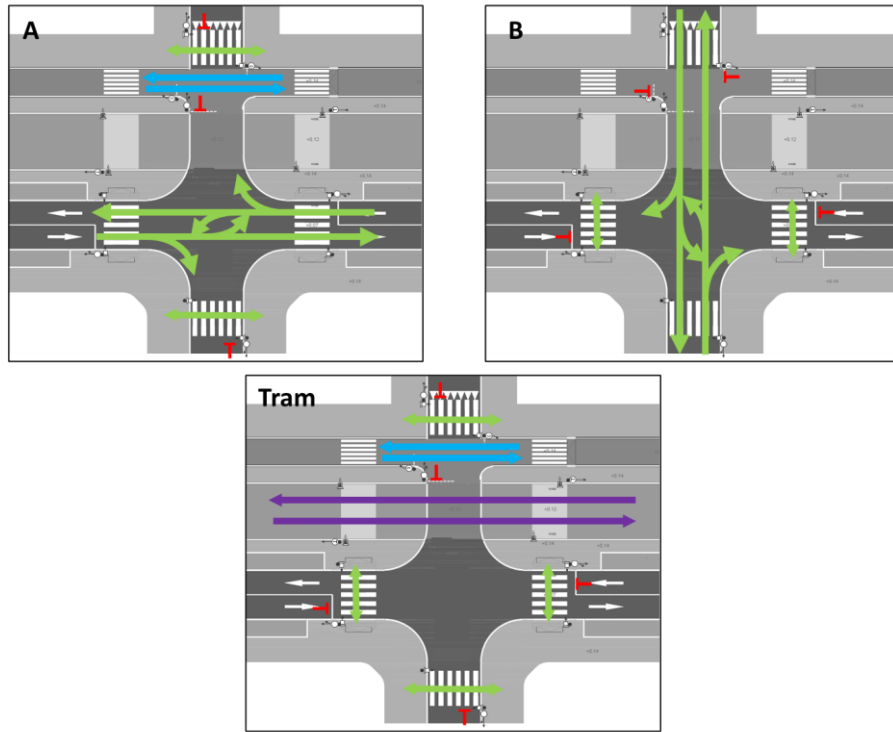
C3.01-AVP-CR-MOEG-2300929-1

TRAM AXIAL + BIDIRECTIONNELLE



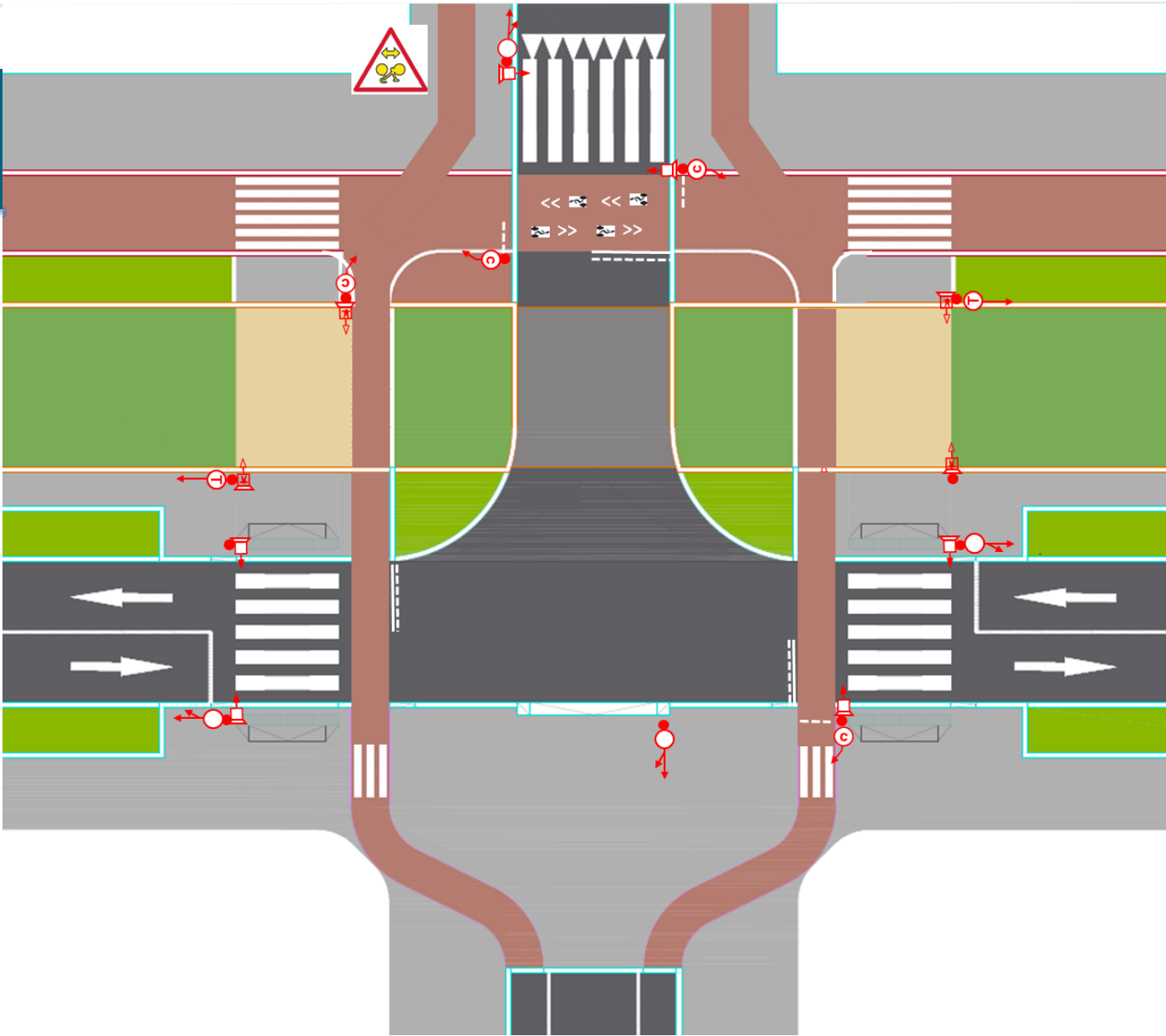
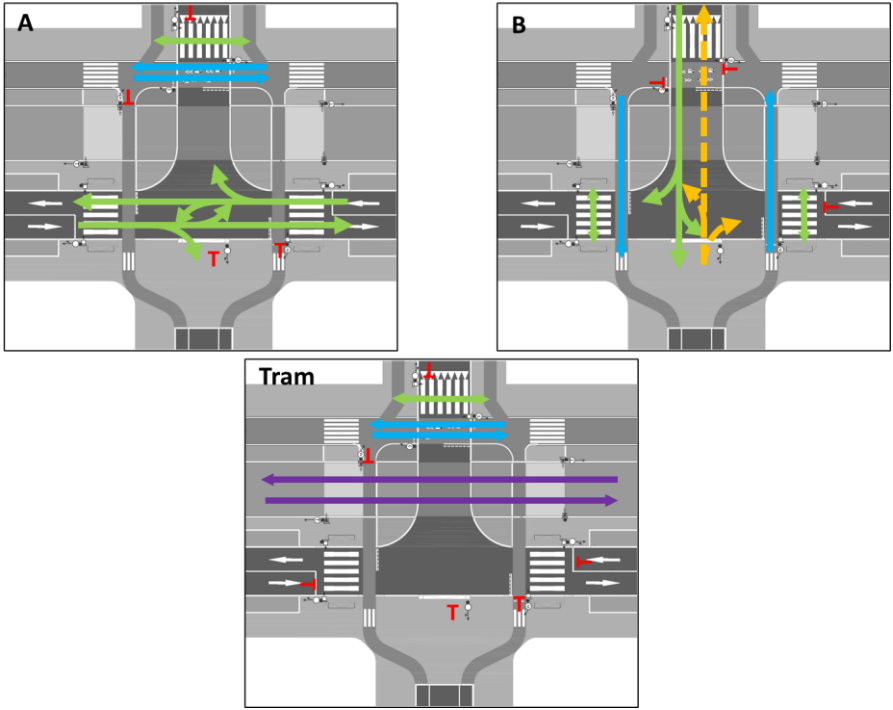
TRAM LATERAL + BIDIRECTIONNELLE

SANS AGT CYCLABLE ADJACENT= VELOS DANS LA CIRCULATION

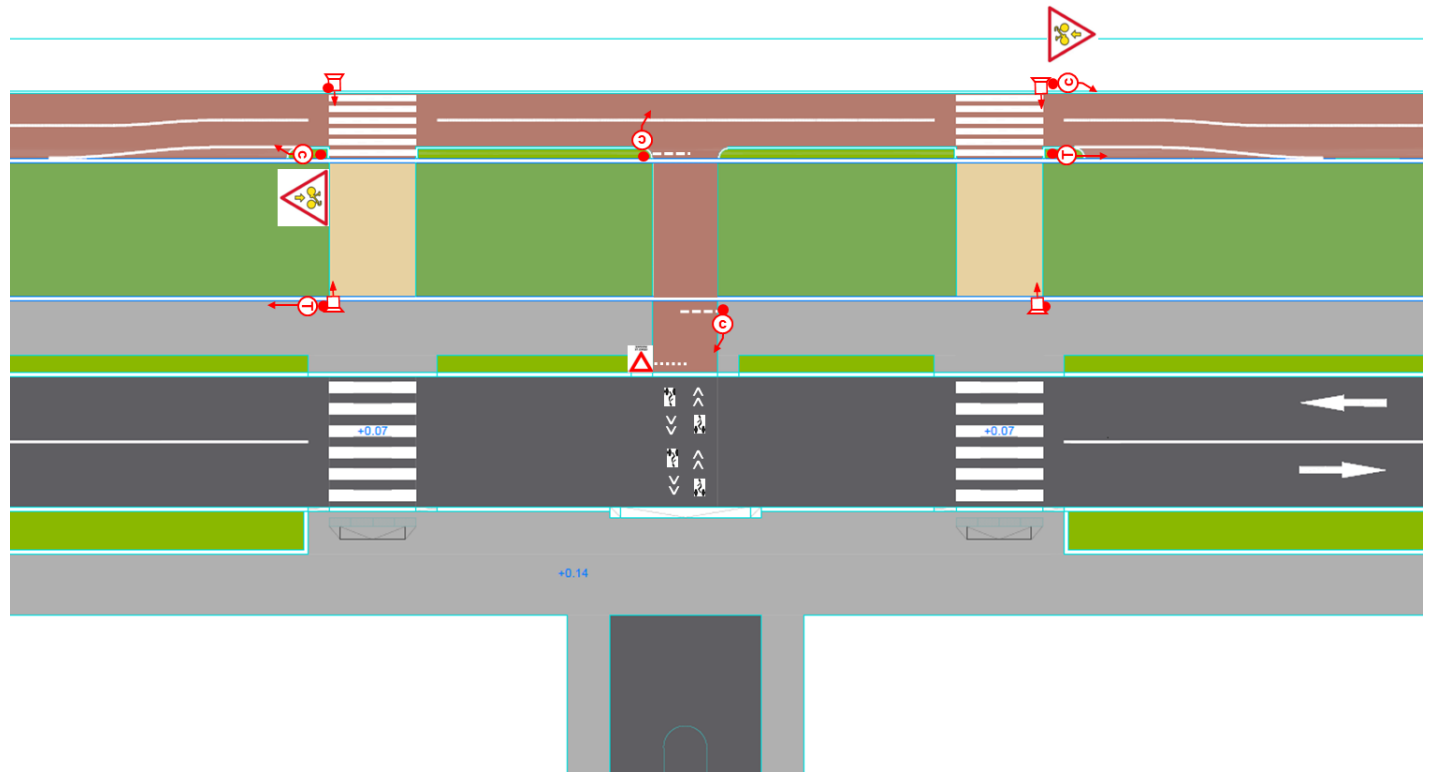
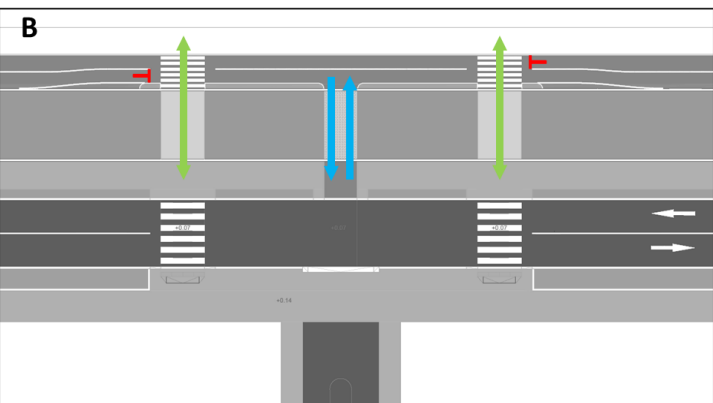
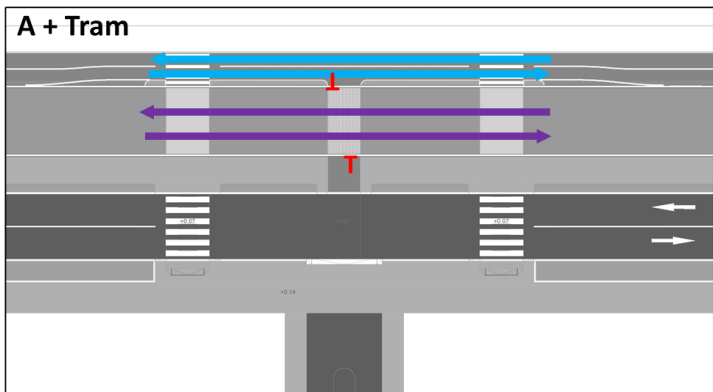


TRAM LATERAL+ CAR. À LA HOLLANDAISE

(AVEC AGT CYCLABLE ADJACENT)



TRAM LATÉRAL + BIDIRECTIONNELLE (CH VERT) (RACCORDEMENT AUX VOIES ADJACENTES SANS AGT CYCLABLE)

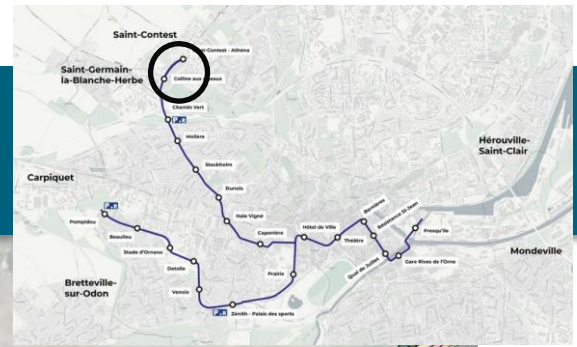


C3.01-AVP-CR-MOEG-2300929-1

3

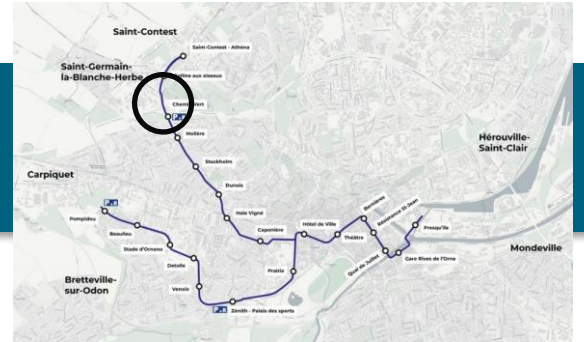
SECTEURS PARTICULIERS

SECTEUR PARTICULIER : BD MARÉCHAL JUIN



Piste cyclable bidirectionnelle de 3m de large le long de la plateforme.
Raccordements cycles sur projet CLM rond-point du Débarquement et projet CD14 route de Rosel

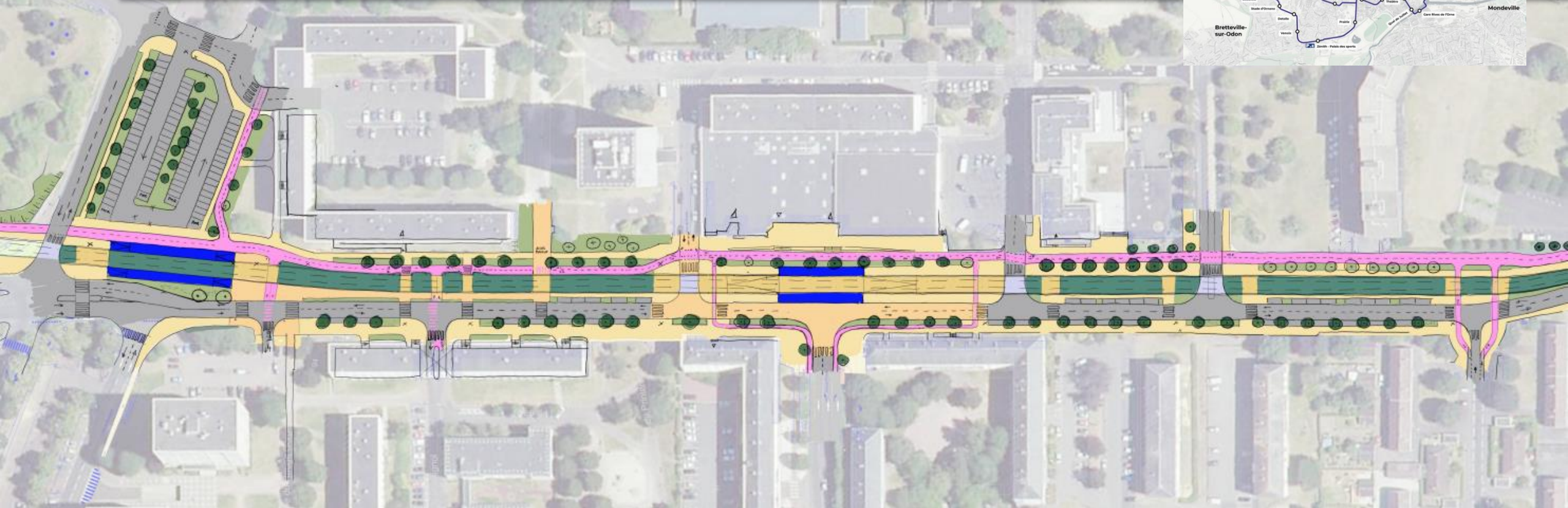
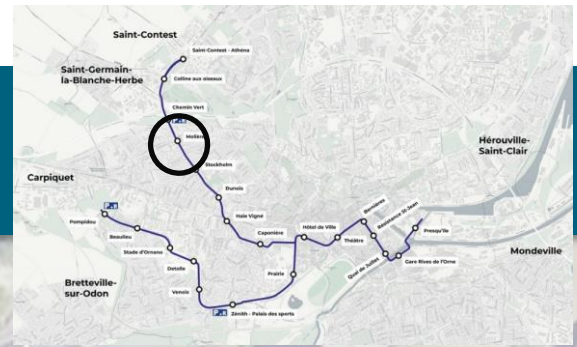
SECTEUR PARTICULIER : BD MARÉCHAL JUIN



Piste cyclable bidirectionnelle de 3m de large le long de la plateforme.
Passage sur le nouvel ouvrage sur le boulevard périphérique.
Raccordement rue de Villon-les-buissons

C3.01-AVP-CR-MOEG-2300929-1

SECTEUR PARTICULIER : RUE DU CHEMIN VERT



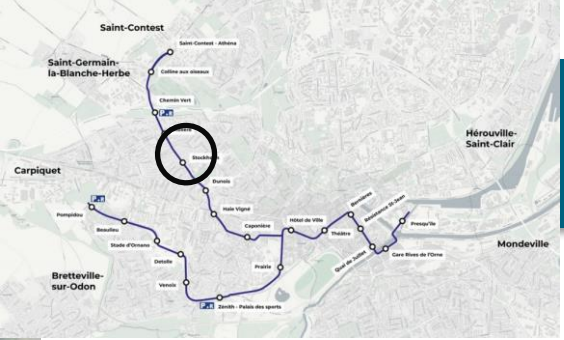
Piste cyclable bidirectionnelle de 3m de large le long de la plateforme.
Raccordements cycles vers les voiries perpendiculaires : rue de Touraine (au lieu de Rouge Gorge sur le plan), allée du Rossignol, av du Président Coty, rue des treize Acres

C3.01-AVP-CR-MOEG-2300929-1



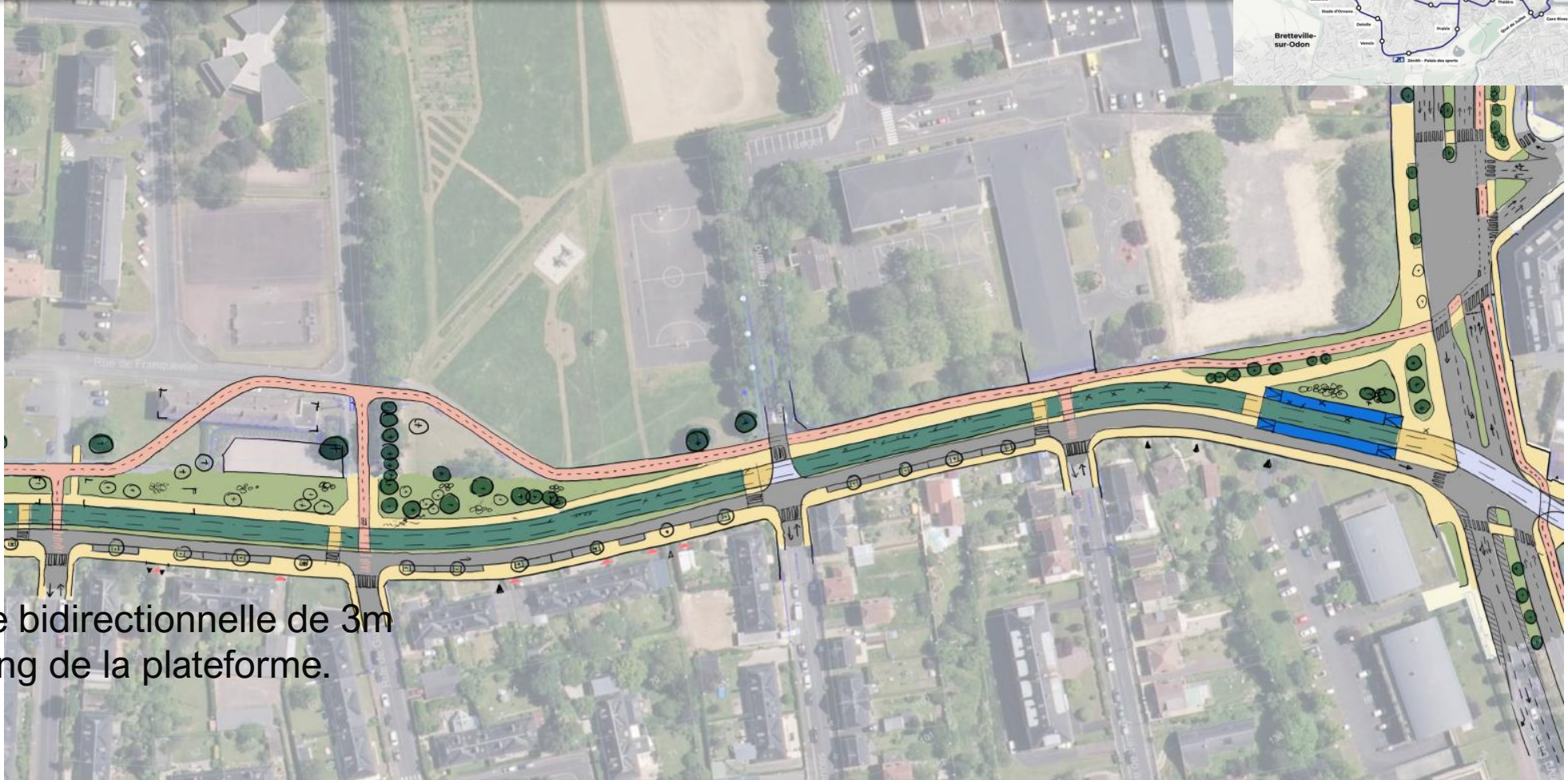
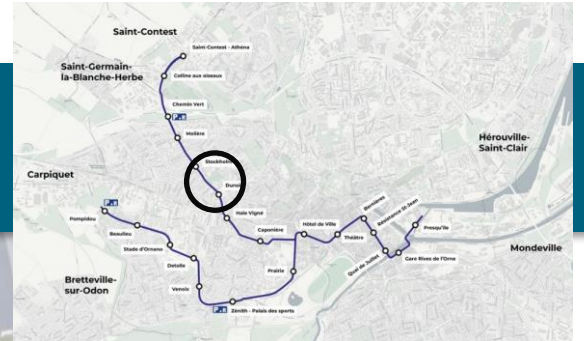
Tramway 2028
Réalisation de l'axe est-ouest du tramway de Caen la mer

SECTEUR PARTICULIER : RUE DU CHEMIN VERT



Piste cyclable bidirectionnelle de 3m de large le long de la plateforme.

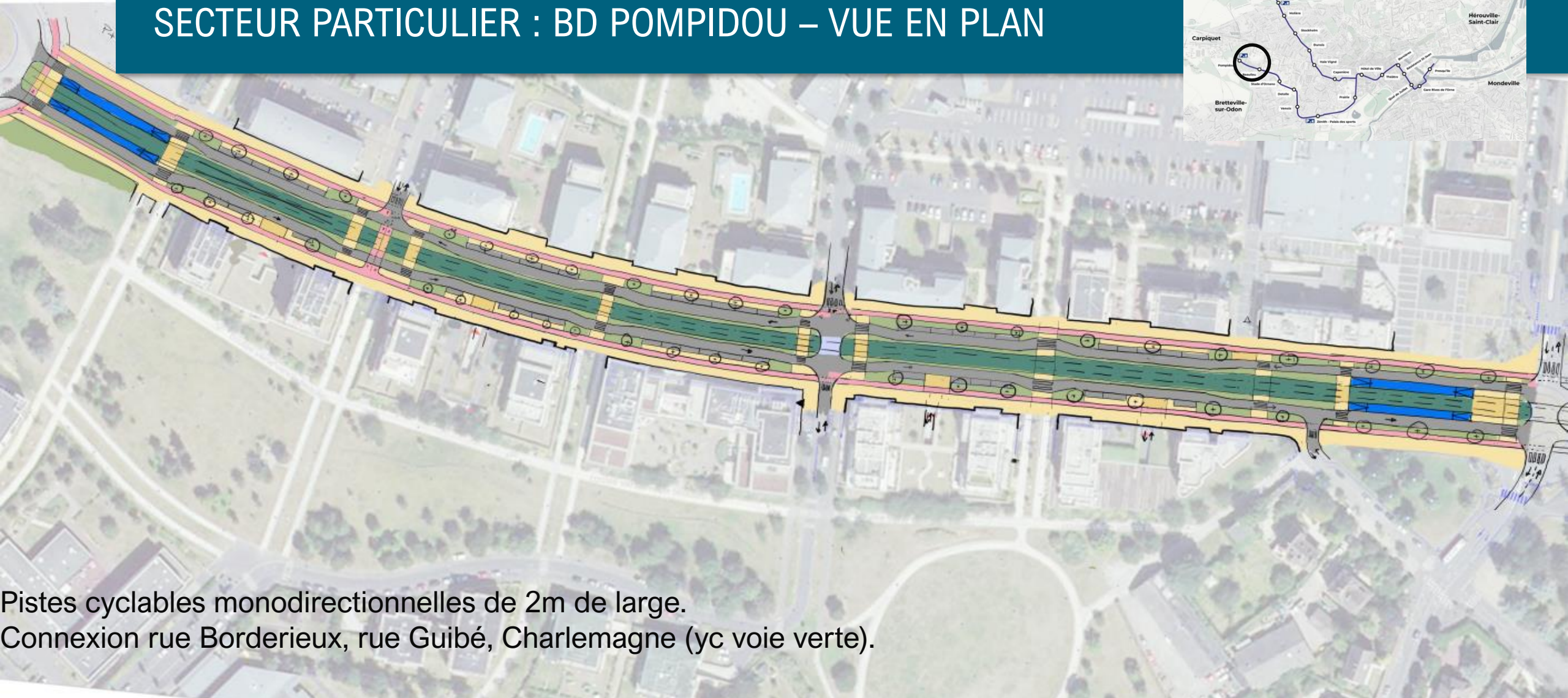
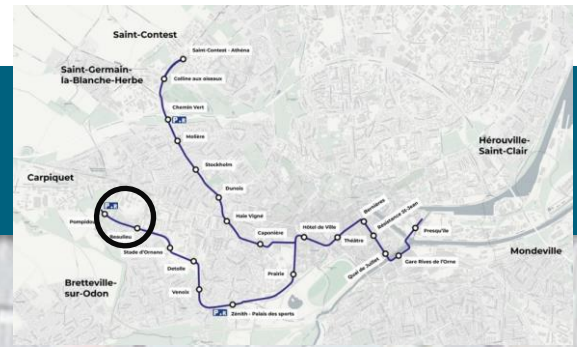
SECTEUR PARTICULIER : RUE DU CHEMIN VERT



Piste cyclable bidirectionnelle de 3m de large le long de la plateforme.

C3.01-AVP-CR-MOEG-2300929-1

SECTEUR PARTICULIER : BD POMPIDOU – VUE EN PLAN



Pistes cyclables monodirectionnelles de 2m de large.
Connexion rue Borderieux, rue Guibé, Charlemagne (yc voie verte).

SECTEUR PARTICULIER : BD POMPIDOU – VUE EN PLAN



Pistes cyclables monodirectionnelles de 2m de large puis bidirectionnelle de 3m de large.
Connexion promenade Oresme, abbé Lemire, accès P2, rue Claude Chappe, impasse nord.
Etude en cours du tracé entre Couture et Detolle.

CS.01-AVF-CR-MOEG-2300929-1

MERCI DE VOTRE ATTENTION

GROUPEMENT
TRAME...O
EGIS • LA/BA • MERLIN

REUNION ASSOCIATIONS CYCLISTES DU 12/12/23

**TRAMWAY 2028 – RÉALISATION DE L'AXE EST-OUEST
DU TRAMWAY DE CAEN LA MER**



GROUPEMENT
TRAME...O
EGIS • LA/BA • MERLIN